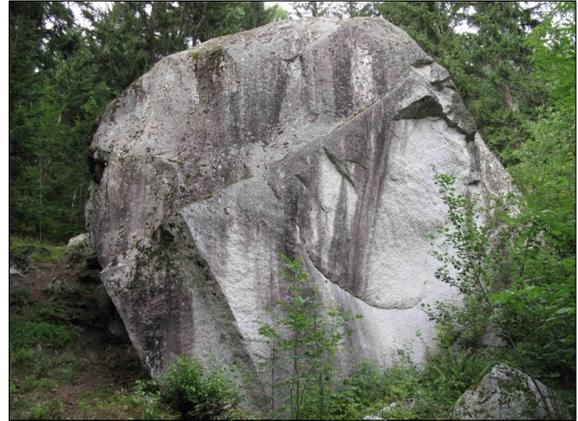




**Site classé**  
Patrimoine  
national



## *Rocher des Tines*

*Haute-Savoie*

**Date de l'arrêté : 4 septembre 1935**

**Commune concernée : Chamonix-Mont-Blanc**

Ce bloc de granite du mont Blanc, situé au hameau des Tines, à 200 mètres de la RN506 dans la forêt, est bien connu des géologues et glaciologues sous le nom de "Pierre n°2".

Elle a en effet été répertoriée ainsi par Alphonse Favre (1815 et 1890), géologue de l'Université de Genève, qui recensa au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle tous les blocs erratiques entre Genève et Chamonix. Celui-ci, d'une hauteur de 7 mètres environ a été exploité partiellement. Situé en bordure de la limite d'extension de la Mer de Glace, il a été déposé là par la crue glaciaire de 1643-1644 (on traverse alors le Petit Âge Glaciaire) qui détruisit aussi les hameaux du Châtelard et de Bonne Nuit.

Déposé au bord du chemin, il ne pouvait qu'être remarqué par les touristes et visiteurs chamoniards en quête de curiosités géologiques et pittoresques.

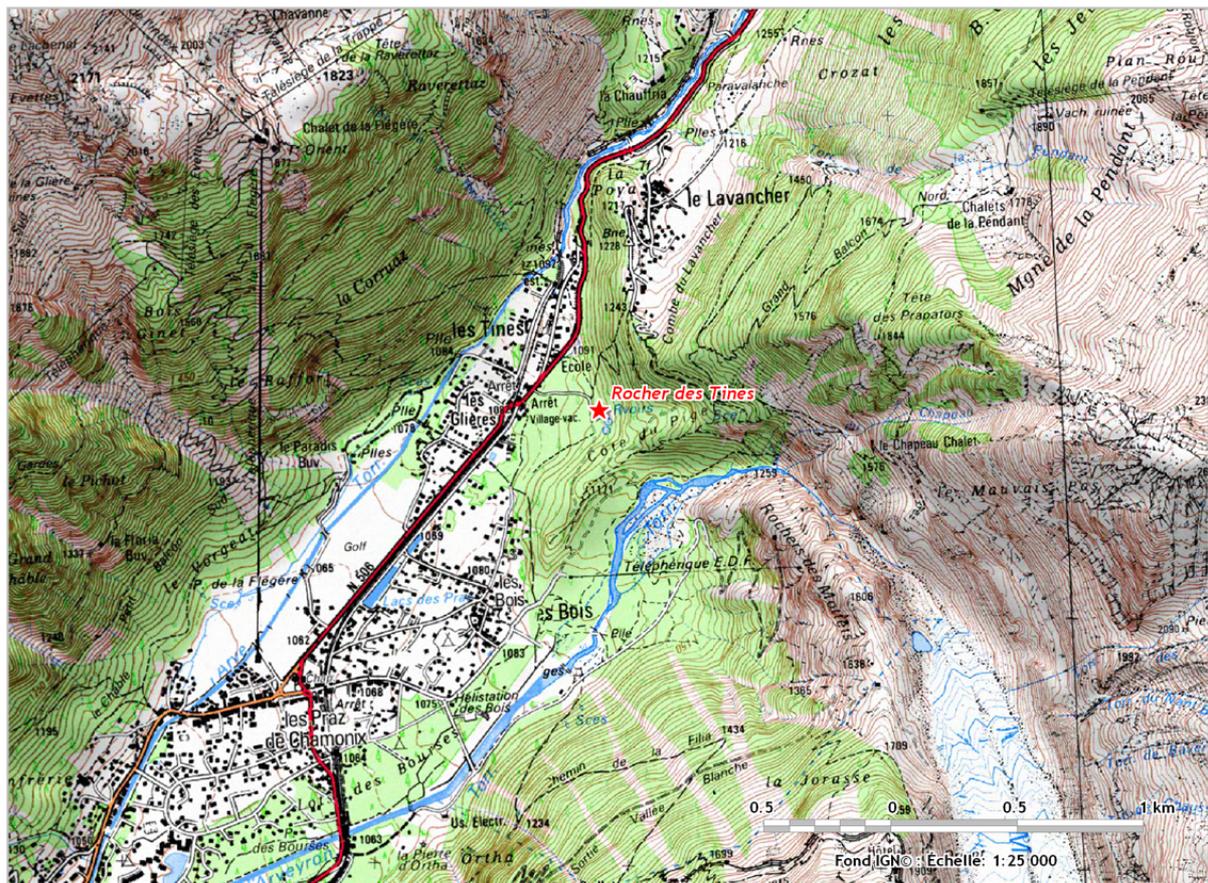
## Type d'intérêt

Pittoresque

## Accès

Libre

## Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

